

Un coup d'accélérateur pour le plan vélo



Les réalisations de pistes cyclables et d'équipements complémentaires programmées pour les cinq prochaines années ont été approuvées par le conseil communautaire ce jeudi 25 mars. Une enveloppe prévisionnelle de 17,1 M€ devrait être consacrée à cet ambitieux plan.

Rénover et développer des itinéraires cyclables, mailler ce réseau d'équipements et de stationnements va au-delà de l'enjeu des mobilités douces et du développement durable. Ce mode de déplacement sans aucune émission de CO₂ s'avère plus économique et bon pour la santé. Il offre une réelle alternative à l'usage du « tout-motorisé » sur les courtes et moyennes distances.

Alors que les habitants sont de plus en plus nombreux, depuis la crise sanitaire, à vouloir adopter la pratique du vélo et à exprimer des attentes en termes d'itinéraires sécurisés, la communauté urbaine dévoile un plan d'action ambitieux pour la période 2021/2025. Trois axes prioritaires sont définis pour le mandat en cours :

- **Le vélo loisir et le cyclotourisme** avec la réalisation des itinéraires de la Seine à Vélo, l'axe touristique Paris - Le Havre traversant le territoire de GPS&O le long du fleuve. En parallèle, des aménagements sur l'autre rive seront effectués
- **Le vélo du quotidien** avec la desserte des collèges et des lycées Ces deux premiers points représentent 126 km de pistes cyclables, dont 80 sous maîtrise d'ouvrage de GPS&O.
- **Le développement d'une offre de stationnement cyclable** avec la création chaque année de 500 à 1 000 nouvelles places autour des grands équipements ainsi que dans les quartiers commerçants et les zones d'activités. Le déficit de stationnement est considéré comme le premier frein à la pratique du vélo, avant même le manque d'aménagements sécurisés. Des consignes collectives sécurisées (ex-Véligo désormais appelées « Parking Vélos Île-de-France Mobilités ») vont également se multiplier aux abords des gares.

Une nouvelle piste à Rosny-sur-Seine cet été

Si le calendrier précis de ce programme sera établi en fonction des études techniques et de la concertation avec les communes, les projets issus de la précédente mandature se poursuivent. L'ouverture d'une nouvelle piste cyclable est prévue cet été à Rosny-sur-Seine, en bordure de la rue Nationale et en direction de Rolleboise. Six nouveaux itinéraires seront ensuite créés d'ici 2023, pour un total de neuf kilomètres. Les études sont en cours à Flins-sur-Seine, Aubergenville, Brueil-

enVexin/Sailly, Jambville, Tessancourt-sur-Aubette et Conflans-Sainte-Honorine. Les projets se poursuivront ensuite sur l'ensemble du territoire.

Ces avancées entrent dans le cadre du schéma directeur cyclable 2019/2027 de la communauté urbaine. Approuvé le 12 juillet 2019, ce document stratégique vise un objectif à long terme de 850 km d'itinéraires cyclables accessibles sur le territoire communautaire.

Vous aimerez aussi...



Mieux se déplacer à vélo sur GPSEO



5 bonnes raisons de choisir le vélo